

QUIMPER, le 26 AOUT 1964

Le Colonel R A Y
Commandant la Subdivision Militaire
du Finistère

RR/GO
III° REGION MILITAIRE
SUBDIVISION DU FINISTERE
ETAT-MAJOR - 3° BUREAU I.D.
N° 4455 /SFI/3.IL

à
M. ontiem NIHOVARN Vicent
Trivaluic
à Guengat Sud Finistère

O B J E T : Ecole des Apprentis Techniciens de l'Armée de Terre à ISSOIRE.

REFERENCE : D.M. N° 01579 DTAL/I/OE du 4 février 1964.

J'ai l'honneur de vous informer que votre fils Gilbert
a été admis à l'Ecole des Apprentis Techniciens de l'Armée de Terre.

En conséquence je vous demande de bien vouloir le présenter à QUIMPER
Caserne la Touche d'Ymagne, le Mardi 3 octobre 1964 à 8^h00
en vue de sa mise en route sur ISSOIRE où il devra se présenter le 4 Octobre
avant 17 heures.

Dans le cas où vous renoncerez au bénéfice de son admission à cette
Ecole, je vous serais reconnaissant de me le faire savoir dans un délai de 48
heures suivant la réception du présent avis.

